

ACTUALITES DU SECTEUR

PREMIERE STATION DES BOUES DE VIDANGE A NIAMEY

Le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) prévoit à l'horizon 2020, l'équipement de trois (3) communes urbaines en système de traitement et de valorisation des boues de vidange. L'ensemble des (10) communes urbaines devraient être couvertes par le service d'ici 2030. C'est pour répondre à cet objectif que la première station des boues de vidange de Niamey a vu le jour et devrait bientôt être opérationnelle.



Filtres en construction (Photo : CD94)

Cette station a été financée par la Banque Mondiale dans le cadre du Projet Eau et Assainissement en Milieu Urbain (PEAMU). Elle est d'une capacité de 300 m³/jour (soit 400 000 Equivalent Habitants) et traitera les boues liquides apportées par les camions vidangeurs. Les boues seront déposées, après prétraitement, sur des lits de séchage (120), puis stockées pendant 3 mois pour être stabilisées (2 hangars de stockage). Les eaux usées, drainées des lits, seront acheminées sur des filtres plantés (4) avant infiltration.

La Ville de Niamey a la responsabilité de la gestion des boues de vidange sur son territoire. Pour cela, elle a rédigé un nouveau règlement d'assainissement qui doit permettre d'encadrer la vidange des boues et la pratique des vidangeurs (75 camions vidangeurs sur Niamey). L'exploitation de la station sera confiée à un opérateur privé via un contrat d'affermage. Les coûts d'exploitation devront être couverts d'une part, par une Redevance de Dépotage (RD) payée par les vidangeurs pour l'utilisation de la station et, d'autre part, sur une Redevance de Traitement des Boues de Vidanges (RTBV), payée par les usagers domestiques de Niamey, sur leur facture d'eau potable, en fonction des volumes d'eau consommés. La vente des sous-produits issus du traitement sera au bénéfice de l'opérateur.

Une grande première qui devrait inspirer les prochains projets de station sur les communes urbaines du Niger !

Plus d'informations : Zibo Zakara, PEAMU, pseniger@intnet.ne

RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE A NIAMEY

En matière d'eau potable, les travaux d'extension de l'usine de traitement de l'eau de Goudel ont débuté le jeudi 19 avril en présence du Président de la République nigérien, Mahamadou Issoufou.

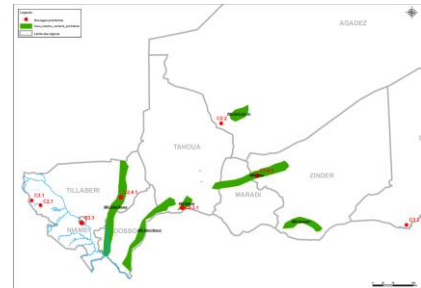
Ces travaux font partie d'un vaste programme qui devrait permettre de renforcer le système d'alimentation de la capitale afin de mieux répondre aux besoins des populations de Niamey (réalisation de réseaux d'adduction, nouveaux réservoirs de stockage, et la densification du système de distribution par la réalisation de branchements individuels et bornes fontaines).

Ce programme est financé par l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque européenne pour l'investissement (BEI) et la coopération hollandaise (ORIO) la coopération belge (FINEXPO).

Plus d'informations : www.afd.fr/fr/print/pdf/node/3420

GESTION DES RESSOURCES EN EAU : MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PRIORITAIRE

Afin d'opérationnaliser le [Plan d'Action National de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau \(PANGIRE\)](#), le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement à travers le Secrétariat Permanent PANGIRE a défini un programme d'actions prioritaires à réaliser à court termes.



8 actions ont déjà fait l'objet d'une étude d'avant-projet sommaire :

- Préservation de la qualité de l'eau dans une zone pastorale pilote de l'Air (région d'Agadez)
- L'aménagement de 4 seuils d'épandages et 100 ha de petite irrigation dans le SBV de Dallol Bosso (region de Dosso)
- Mobilisation des ressources en eau et d'Aménagement hydro agricole dans le sous bassin prioritaire du Dallol Maouri (region de Dosso)
- Réhabilitation des cuvettes oasiennes pour la promotion des cultures irriguées dans le département de Goudoumaria (region de Diffa)
- Gestion durable des ressources naturelles dans le sous bassin versant de la Haute et basse vallée de la Tarka, et de la Korama (regions de Maradi et Zinder)
- Renforcement de la mobilisation des ressources en eau pastorale le long des couloirs de transhumance dans le département de Téra (region de Tillabéry)
- La protection des Koris et l'aménagement de mares de la région de Niamey (Niamey)
- Plan d'action de mobilisation des ressources en eau et d'aménagement hydro-agricole dans le sous bassin prioritaire de la Maggia (region de Tahoua)

Rappelons que le PANGIRE a identifié 40 projets à mener d'ici 2030 dans l'objectif d'améliorer les connaissances sur les ressources en eau, de renforcer leur préservation et leur valorisation, notamment en agriculture, en prenant en compte les impacts du changement climatique et en améliorant la gouvernance de l'eau.

Plus d'informations : SANDAO Issoufou, SP PANGIRE Niger, sandaoissoufou@gmail.com

PRECARITE HYDRIQUE A TERA

Géographe, rattaché au Laboratoire Géographie de l'Environnement (GEODE) à l'université de Toulouse Jean Jaurès et à l'Institut de recherche en sciences humaines (IRSH) de l'université Abdou Moumouni de Niamey, Yayé Moussa a soutenu sa thèse en début d'année sur le thème « Précarité hydrique et développement local dans la commune urbaine de Téra, Niger ».

Ce travail analyse la situation de la commune urbaine de Téra, un « territoire sans eau ». Au-delà des contraintes climatiques et hydrogéologiques, la thèse montre en quoi la forte croissance démographique, le manque de volonté ou la non pertinence de certains choix politiques ont également influé sur la précarité hydrique de la commune.

Appartenant à la région du Liptako Gourma, la commune de Téra est située sur une zone de socle cristallin où l'installation et l'exploitation d'ouvrages hydrauliques relève de « l'opération commando » : cela suppose des coûts élevés et pose des contraintes pour l'emplacement des forages pour des débits souvent bien faibles. Par ailleurs, située en zone climatique sahélienne, Téra, comme une grande part des communes nigériennes, est faiblement arrosée (420-400mm/an) par des précipitations concentrées entre juin et septembre, parfois violentes. Par ailleurs, les températures élevées favorisent l'évapotranspiration (2100mm/an).

Dans ce contexte, l'approvisionnement en eau des populations urbaines et rurales n'est pas simple et les besoins sont loin d'être satisfaits : en milieu rural, on dénombre, en 2015, 127 points d'eau modernes soit un taux de couverture géographique de 70,5 % et un taux d'accès à l'eau potable théorique de 53,7%. De son côté, la production d'eau au niveau de la ville (601 m³/jour) est aujourd'hui insuffisante pour répondre aux besoins des populations (estimés à 1600 m³/jour). A une production déficitaire, s'ajoute des contraintes topographiques et des coupures d'électricité qui impactent le service. La ville connaît depuis plusieurs années des délestages et certains quartiers ne sont pas alimentés pendant 6 à 9 mois consécutifs.



*File d'attente à Téra
(Photo : Yayé Moussa)*

Les habitants de la commune sont donc obligés de s'adapter : ils ont recours aux points d'eau traditionnels, mutualisent les points d'eau entre quartiers ou villages, font appel aux services des porteurs d'eau (« garoua »), réduisent la hauteur de leurs robinets pour faire face aux manques de pression sur le réseau, ou bien encore décident de quitter leurs villages.

Au-delà des contraintes climatiques et hydrogéologiques intrinsèques à la région, cette thèse interroge les choix politiques qui ont été faits pour répondre à une demande croissante (la ville de Téra est passée de 5000 à plus de 30 000 habitants en une cinquantaine d'années). En effet, les eaux souterraines assurent la totalité de l'alimentation en eau potable des populations de la Commune pourtant parcourue par deux affluents du fleuve Niger : le Gorouol et le Dargol sur lequel est construit un barrage au niveau de la ville de Téra.

Le barrage de Téra (22 millions de m³), réalisé en 1979, devait être équipé initialement d'une usine de traitement pour alimenter le réseau. Finalement 6 forages autour du lac ont été réalisés pour capter la nappe artificielle. Aujourd'hui, du fait d'une mauvaise gestion du barrage, le lac se comble limitant de fait la recharge de la nappe.



Barrage de Téra (Photo : Yayé Moussa)

Pour répondre aux besoins en eau des habitants de Téra, plusieurs pistes sont évoquées : améliorer les connaissances sur les ressources en eau, transformer certains forages productifs en systèmes multi villages, etc. Deux projets d'envergure à l'étude sont également évoqués : la construction d'une station de traitement (de 1 500m³) sur le barrage de Téra et le transfert d'eau du fleuve Niger depuis Gothèye (situé à 100km de Téra) pour approvisionner la ville de Téra et les gros bourgs situés sur la route.

A voir comment et quand ces projets pourront être mis en œuvre.

Plus d'informations : [Précarité hydrique et développement local dans la commune urbaine de Téra, Niger](#), Yayé Moussa, 2018

TRANSFERT DES COMPETENCES – RECUEIL DES PRINCIPAUX TEXTES

A l'occasion de la dernière Journée Niger qui portait sur le rôle des collectivités territoriales dans le secteur, ([Eau, Hygiène et Assainissement au Niger - Comment accompagner les collectivités dans l'organisation des services?](#)), un livret sur le transfert des compétences, publié par le Ministère de l'Intérieur nigérien, a été présenté.

Il rassemble les décrets relatifs au transfert des compétences de l'Etat nigérien aux communes et région (2016) ainsi que les arrêtés ministériels précisant les cahiers des charges des communes et régions dans le domaine de la santé, l'éducation, l'environnement et l'hydraulique et l'assainissement (2017).



Plus d'informations : [Le transfert des compétences](#)

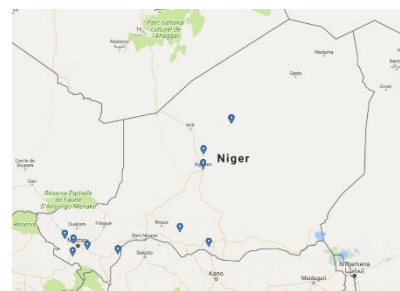
ACTUALITES DES PROJETS

BILAN DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET NON GOUVERNEMENTALE 2017

Chaque année, le pS-Eau édite un bilan des projets menés par des acteurs français de coopération en lien avec leurs partenaires nigériens.

Ces informations sont transmises aux directions centrales du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ainsi qu'à l'Ambassade de France afin de faciliter le partage d'informations.

En 2017, 8 nouveaux projets de coopération décentralisée et non gouvernementale français pour l'eau et l'assainissement ont débuté au Niger pour un montant mobilisé d'environ 2,63 millions d'euros.



Plus d'informations : [cartographie et liste des projets lancés en 2017](#)

APPELS A PROJETS

En complément à la rubrique « [Mobiliser des financements](#) », retrouvez les informations sur les appels à projets plus ponctuels accessibles aux porteurs de projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement au Niger.

Programme d'Appui aux projets des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration 2018, FORIM

- **Structures éligibles :** OSIM (Organisation de Solidarité Internationale issue de l'Immigration).
- **Montant de la contribution :** plafonnée à 15 000 euros - 70% du montant total du projet
- **Date de dépôt :** 19 mai 2018
- **Plus d'informations :** www.forim.net

A LIRE, A VOIR

[Hygiène et assainissement au Niger : Comment accompagner les collectivités dans l'organisation des services ?](#)

Un focus sur les services d'assainissement dans la Ville de Maradi et la Commune de Tessaoua, en coopération avec le SIAAP, l'AIMF, Conflans Ste Honorine et leurs partenaires, l'AESN, le RAIL-Niger, l'AJCT



Le documentaire [La Colère dans le vent](#), d'Amina Weira

Réalisatrice Nigérienne, Amina Weira, Arlit, filme sa ville d'origine Arlit et ses habitants, région balayée par les vents de sable et impactée par l'extraction de l'uranium.

Faites-nous part de vos suggestions !

Vous avez des questions, des remarques ou des informations à partager auprès des membres du réseau Niger, contactez-nous :
Béatrice Tourlonnias, tourlonnias@pseau.org